

## Prendre une bouée

Ceci pourra peut-être sembler enfantin pour beaucoup, mais de plus en plus de personnes ne savent pas arriver ou prendre « correctement » la bouée (amarre) sous voiles.

Là également, ce ne sont que des conseils qu'on trouve généralement dans les revues sur la voile. D'ailleurs tous les débutants devraient commencer par étudier la façon dont se déplace un voilier avant de monter sois-même dessus et « d'essayer de le faire marcher » au fil des sorties.

Une bouée doit **toujours se prendre bout au vent**, c'est à dire vent de face avec une vitesse presque nulle.

Prendre la bouée par vent arrière est une grave erreur.

### Pourquoi ?

En vent arrière, le bateau est poussé et en aucun cas ne permet de ralentir.

Si vous êtes Rambo, vous arriverez peut-être à attraper puis à tenir l'amarre d'une main et faire pivoter le bateau. Mais dans le cas contraire, mieux vaut respecter la règle du bout au vent. Arrivé sur la bouée, votre bateau va culer et vous aurez tout le temps de faire, sans effort, votre rœud sur le taquet.

Et si votre vitesse vous fait **dépasser la bouée** ?... **Refaites un tour** ! Cela arrive régulièrement et se gère très facilement.

## Utilisation des pontons

Les pontons sont à la disposition de tous membres sur la base. Un seul, celui avec les pneus comme défense, est « réservé » dans une certaine mesure à l'école de voile et aux dériveurs.

Là aussi, l'arrivée à un ponton se fait comme aux bouées, bout au vent et à vitesse réduite. Le vent arrière est fortement déconseillé car il est impossible de ralentir le bateau.

Pour quitter un ponton, toujours détacher l'amarre arrière en premier puis l'amarre avant. Le fait de faire pivoter son bateau permet de faire rentrer le vent dans les voiles puis de prendre de la vitesse.

Là aussi, les règles diffèrent suivant le type de bateau (habitable, dériveur). La description ci-dessus est donnée pour un habitable.

## Rappels à propos des pontons :

- Il est **interdit** de laisser le bateau amarré la nuit au ponton sans surveillance. Lors de certains coups de vent ou orages, le bateau peut gravement endommager le ponton et casser ses amarres. Devinez où il va se retrouver ?
- De même le **petit ponton au Nord**, près du portique de mise à l'eau n'est pas fait pour y laisser un bateau. **C'est un ponton de mise à l'eau pour un amarrage momentané.**



## Hivernage

Il y a obligation de **sortir les habitables de l'eau** durant la période hivernale soit, en règle générale, **du 15 décembre au 15 mars**. De même, **du 15 novembre au 15 mars**, une **interdiction** totale de **naviguer sur la partie sud du plan d'eau** (après les dernières bouées), est fixée par arrêté préfectoral pour des raisons écologiques (article 18 du règlement intérieur de l'UNAP).

De plus, le club house étant fermé partiellement en semaine à partir du 1er novembre puis totalement à partir de décembre jusqu'à l'ouverture qui se situe en général aux alentours du 15 mars, aucune surveillance n'est effectuée sur l'eau. De toute manière, il n'y a pas vraiment de surveillance même en cours de saison. C'est à vous de faire votre propre vérification.



En hiver le plan d'eau peut être complètement pris par la glace comme en 1995 et 2001. En 2007, il a commencé à se fermer au sud en 8 jours. Voir photo ci-dessous. Laisser le bateau à la merci de la glace n'est pas conseillé. Vous apprendrez au fil des saisons qu'il y a des mouvements d'eau dû en fait aux nombreux mouvements d'écluses sur le Rhin entraînant une variation de niveau. Je veux dire par-là, qu'en hiver, si le plan d'eau est gelé, la plaque de glace va bouger vers le sud puis le Nord.

## Météo

La météo sur le plan d'eau est très variable avec une tendance sud, sud-ouest.

Le printemps reste la période où le vent est le plus au rdv.

Le mois d'août est celui de la baignade, de l'observation des étoiles. En général sans vent. Mais gare aux orages tout l'été. Ils peuvent être très violents et subits. Les plus impressionnants restent ceux venant du sud-est.

A partir de septembre, retour des dépressions et du vent très variable.

Les coups de vent orientés sud – sud-ouest peuvent être très forts en octobre et novembre et durant toute la période hivernale. C'est là que se produisent en général les ruptures d'amarres.